

## PLAN DE SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE DE LA RÉUNION

# La préservation du foncier et le renouvellement des générations d'exploitants, deux enjeux majeurs

L'accélération de la perte de foncier observée sur la dernière décennie a amputé une partie du potentiel productif des filières agricoles à La Réunion. La mise en œuvre d'une politique publique ambitieuse doit permettre à l'agriculture du territoire de produire plus et mieux, en activant des leviers pour évoluer vers des systèmes plus résilients et circulaires, gagner en productivité, améliorer la structuration des filières, favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs, protéger le foncier, et accompagner les exploitations dans l'adaptation aux changements actuels et à venir, notamment climatiques.

### Un engagement des acteurs du monde agricole

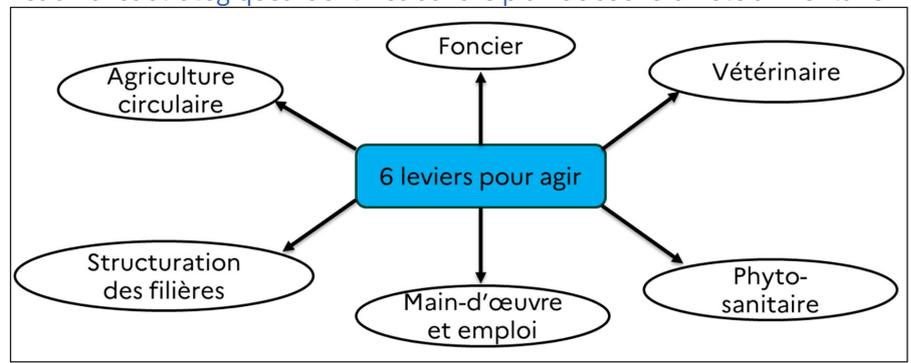
Le 10 octobre dernier, les représentants des organisations professionnelles agricoles et des filières de productions agricoles et agro-alimentaires étaient réunis autour du Préfet et des représentants de la Région et du Département pour signer le plan régional de souveraineté alimentaire de La Réunion.

Ce plan est articulé en trois niveaux :

- trajectoire de production agri-

Figure 1

Les six axes stratégiques identifiés dans le plan de souveraineté alimentaire



cole à horizon 2030, et objectifs de taux de couverture des besoins alimentaires de la population réunionnaise ;

- plan d'actions, pouvant comporter des leviers nationaux ou régionaux ;
- identification de projets structurants dont la concrétisation serait de nature à faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

L'expertise locale et la concertation avec les acteurs ont permis de faire émerger 36 actions à mener pour lever les différents freins vers la souveraineté alimentaire, réparties en 6 axes stratégiques (voir figure 1).

### La préservation du foncier agricole est un enjeu majeur

La Réunion possède une surface agricole de 400 m<sup>2</sup> par habitant, soit dix fois moins

que la moyenne nationale. Dans un contexte insulaire et montagneux, combiné à une forte pression démographique, la préservation du foncier agricole constitue donc un enjeu majeur pour la préservation du potentiel productif réunionnais.

D'après les chiffres du recensement agricole, la surface agricole a diminué de près de 4000 ha entre 2010 et 2020, en raison de deux phénomènes combinés, l'étalement urbain d'une part (1629 ha selon l'AGORAH), et l'enfrichement d'autre part (6100 hectares selon la SAFER). Dans le même intervalle de temps, l'évolution de la pyramide des âges montre qu'une exploitation sur cinq est dirigée par un agriculteur de plus de 60 ans, ces exploitations représentent près d'un quart des terres cultivées en 2020. Le renouvellement des

génération est donc une impérieuse nécessité pour tendre vers plus de souveraineté alimentaire. En croisant les données du recensement agricole réalisé en 2020 avec le parcellaire graphique déclaré à la PAC par les agriculteurs, on peut représenter sur une carte les surfaces des exploitations dont les responsables ont plus de 60 ans (voir figure 2), par classe de tailles d'exploitations. C'est ce foncier qui doit faire l'objet d'une transmission à court terme à une nouvelle génération d'agriculteurs.

De nombreuses exploitations sont concernées, 57 % des surfaces correspondantes sont couvertes par de la canne à sucre, et 30 % sont des surfaces en herbe. On observe une représentation plus importante des exploitations de plus de 12 ha, dont les chefs ont plus de 60 ans, dans les Hauts

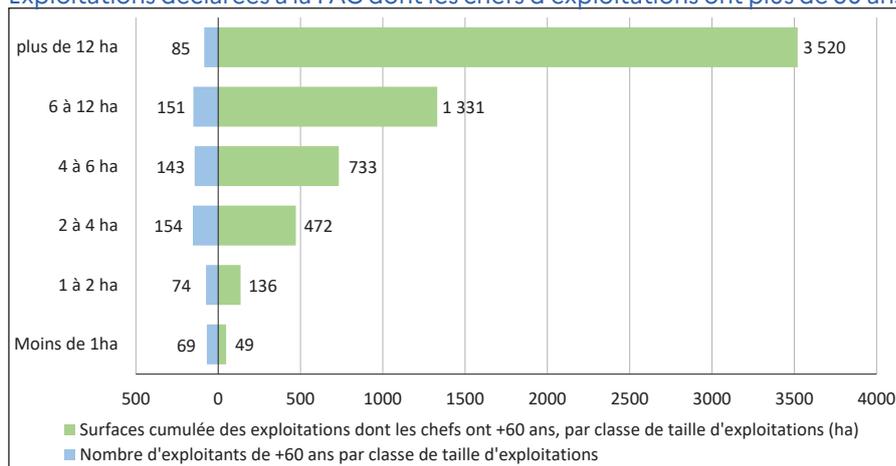
de La Réunion notamment dans les zones d'élevages (Plaine des Cafres, Hauts de l'ouest), mais aussi dans les Bas, au niveau du bassin cannier du nord-est en particulier.

Parmi les exploitations détenues par des agriculteurs de plus de 60 ans, les fermes qui valorisent plus de 12 hectares représentent

56 % de la surface agricole, mais seulement 13 % des effectifs (voir figure 3). Ce constat est inversé pour les plus petites exploitations avec 44% d'entre elles qui cultivent 11 % de la surface agricole.

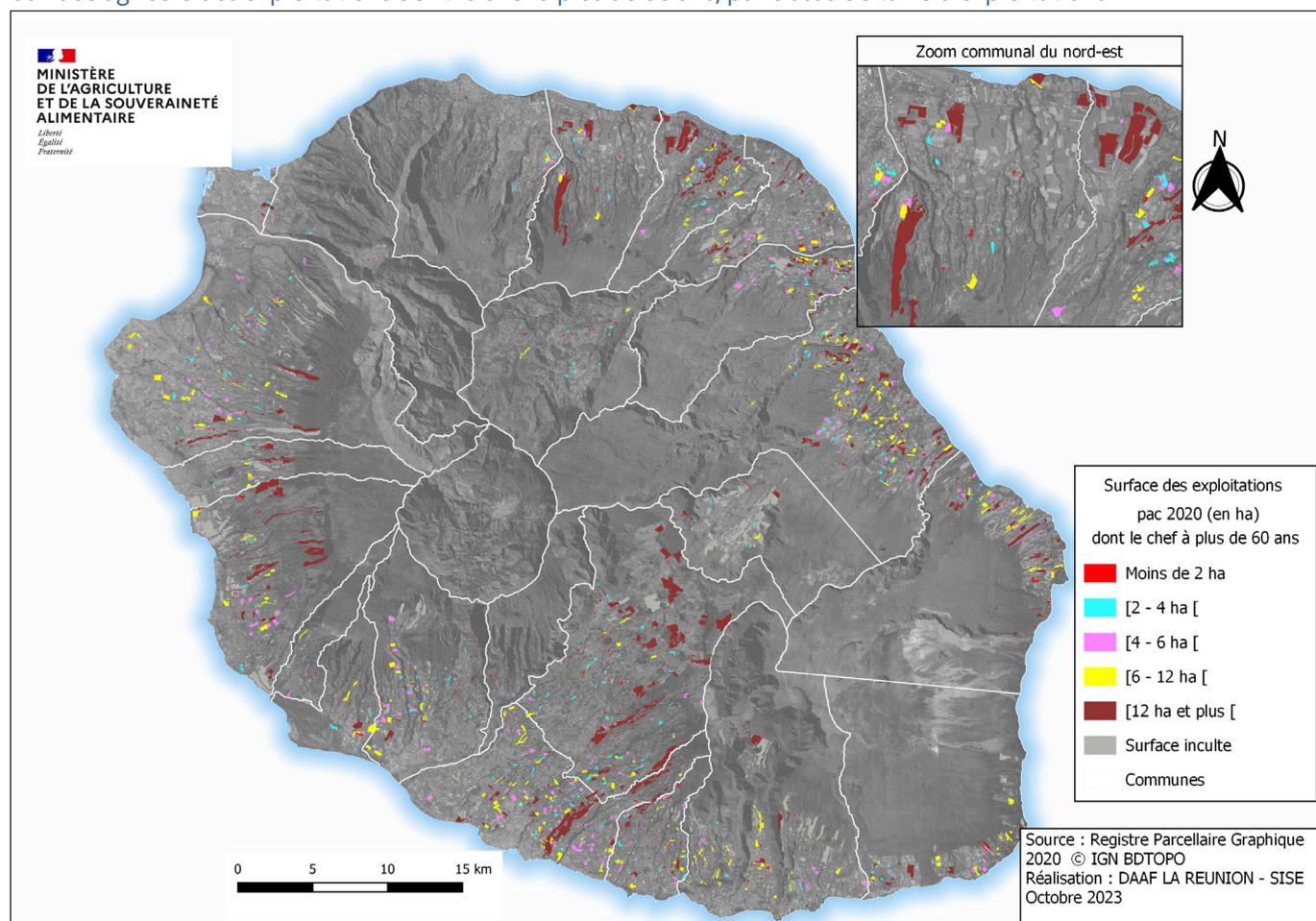
Le détail du plan de souveraineté alimentaire est à retrouver sur le site internet de la DAAF ([lien](#)).

**Figure 3**  
Exploitations déclarées à la PAC dont les chefs d'exploitations ont plus de 60 ans



Source : registre parcellaire graphique PAC - traitement DAAF SISE

**Figure 2**  
Surface agricole des exploitations dont le chef a plus de 60 ans, par classe de taille d'exploitations



Source : registre parcellaire graphique PAC - traitement DAAF / SISE

## FILIÈRE CANNE À SUCRE

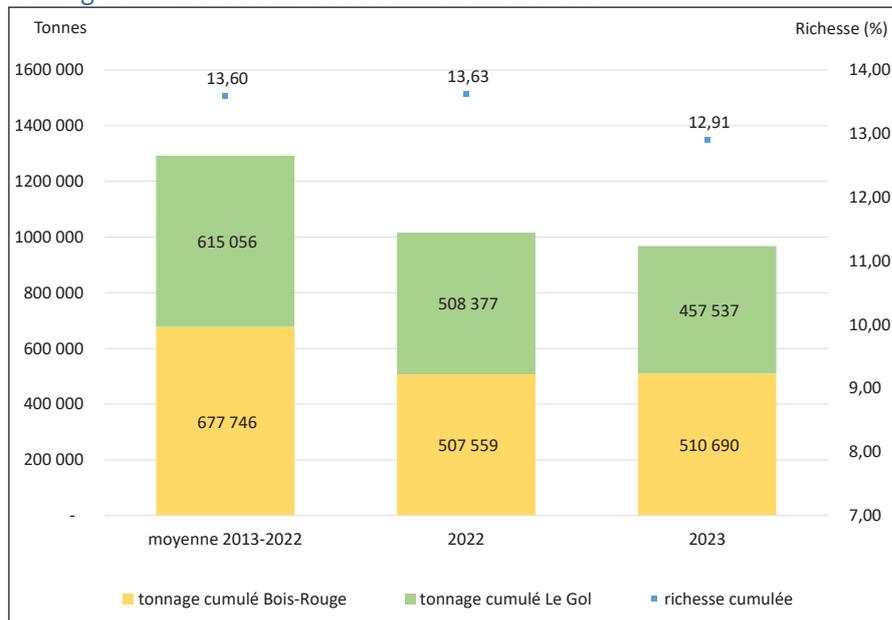
# Faible volume de canne et basse richesse en sucre

A la date du 04 novembre 2023, 968 227 tonnes de cannes ont été broyées dans les deux usines de l'île (figure 4), c'est 25 % de moins par rapport au résultat moyen de ces dix dernières années à la même période de l'année. En comparaison avec la campagne 2022, la production du secteur de l'usine du Gol à Saint-Louis est en baisse de 10 %, quand celle du secteur de l'usine de Bois-Rouge à Saint-André se maintient (+0,5 %).

La richesse cumulée en sucre s'établit à 12,91 % à cette même date, un niveau inférieur de 5 % par rapport à la moyenne décennale.

Figure 4

Tonnage et richesse cumulés au 04 novembre 2023



Source : CTICS - traitement DAAF/SISE

## MÉTÉO

# Septembre et octobre particulièrement chauds et secs

D'après le bilan établi par Météo-France, la fin de cet hiver austral 2023 aura été remarquable par ses températures particulièrement élevées pour la saison et ses faibles précipitations.

### Septembre et octobre les plus chauds depuis 56 ans de mesures

Les records de température moyenne ont été dépassés en septembre et en octobre 2023, avec respectivement +1,4 ° et

+1,8°C par rapport à la normale 1991-2020.

En l'absence de fronts froids, le bilan pluviométrique moyen sur l'île est déficitaire de 50 % en septembre, notamment dans le Sud sauvage et le Sud-Ouest. En octobre le déficit est de 20 % en moyenne, touchant plus spécifiquement l'Est de l'île.

### Une restriction des usages de l'eau

Compte-tenu de l'intensité de la saison sèche, le préfet a pris un arrêté de limitation des usages non-essentiels de l'eau le 11 octobre 2023 pour les communes de Bras-Panon, Saint-André, Salazie, Saint-Denis, Sainte-Marie, Saint-Leu et Cilaos.

Les fortes précipitations du début du mois de novembre (>400 mm dans les Hauts du Nord-Est entre autres) permettent d'entrevoir une amélioration de la situation.



Les **rencontres Agrofert'îles Junior** sont organisées dans le cadre des Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole à l'intention des classes de l'enseignement agricole, ou à des classes de l'éducation nationale engagées dans une démarche environnementale. Deux évènements à retenir :

- les **09 et 10 novembre 2023 à Saint-Joseph** sur le site du lycée agricole
- les **16 et 17 novembre 2023 à Saint-Pierre** sur le site de l'Armeflhor

Le programme de ces journées est à retrouver sur le site internet de la DAAF ([lien](#))

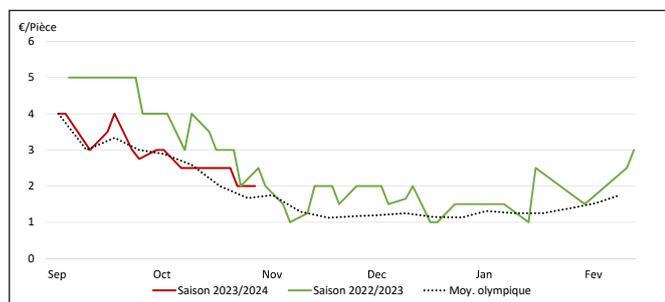
## FRUITS ET LÉGUMES

# Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, est à retrouver sur le site internet de la DAAF.

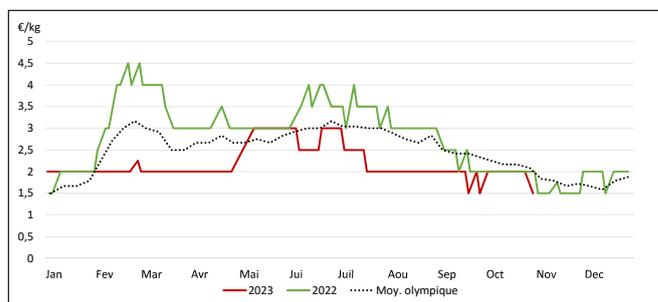
(source : mercuriales marché de gros de Saint-Pierre - prix stade production)

### Artichaut



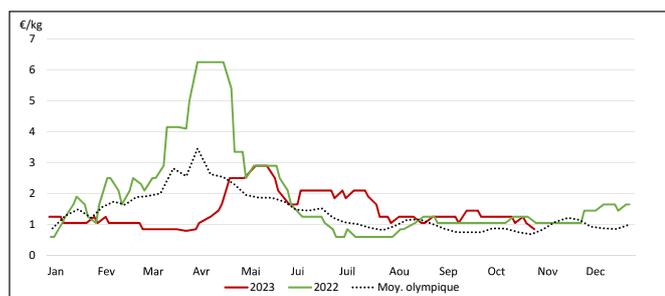
Commercialisé de septembre à janvier, l'artichaut est cultivé, principalement à la Plaine des Cafres et sur les hauteurs de Saint-Leu. Depuis le début de la saison, son prix diminue. Il est de 2 €/pièce fin octobre comme l'an passé à la même période.

### Poireau



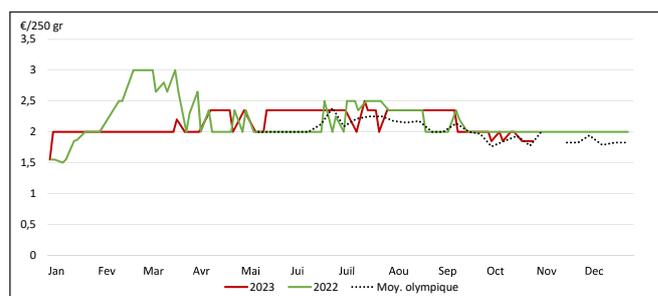
Gourmand en eau en cas de forte chaleur et aimant les sols frais, le poireau s'est retrouvé en quantité sur le marché de gros dès le mois de juillet. Ce légume d'hiver se vend fin octobre au prix de 1,50 €/kg, sous la moyenne des cinq dernières années.

### Petite tomate de plein champ



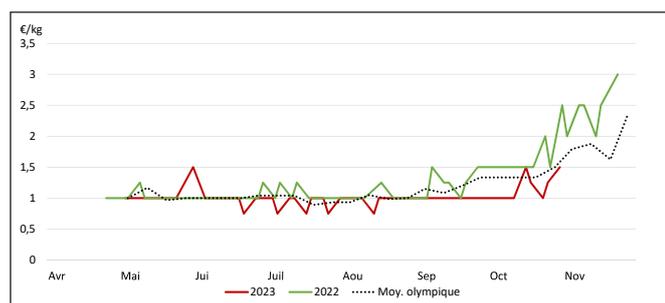
Aucune ombre au tableau pour la petite tomate de plein champ. Les aléas du 2nd trimestre passés, elle retrouve un prix moyen stable de 1,25 €/kg depuis le mois d'août.

### Fraise



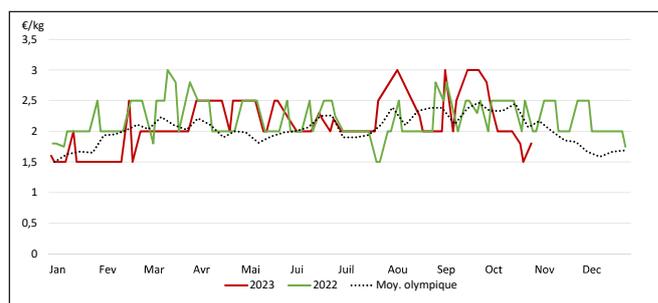
Présente toute l'année sur le marché de gros, le mois de septembre marque le début de la pleine saison des fraises à La Réunion. Vendue en barquette de 250 grammes, son prix varie entre 1,85 € et 2 € en octobre.

### Citron jaune



Commercialisé au mois de mai, le citron jaune fut présent en abondance sur les étals avec un prix inférieur à la tendance des cinq dernières années. Son prix en hausse au mois d'octobre à 1,50 €/kg marque une fin proche de la saison des agrumes 2023.

### Pastèque



Après un regain de production en début d'année, la pastèque se raréfie pendant l'hiver austral. Ses volumes mis en marché imprévisibles font varier son cours. Plus présente sur les étals, elle se vend fin octobre à 1,80 €/kg.